
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU MARDI 12 MARS 2024

OBJET : ARCADES

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE AVEC HABITAT ET HUMANISME

N° 2024-07

Date de transmission en Préfecture :

25 MARS 2024

Date de mise en ligne :

25 MARS 2024

Date de la convocation du Conseil d'administration : **8 MARS 2024**

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : **17**

Président de séance : **Sébastien FRANÇOIS**

Secrétaire de séance : **Nicolas DÉCLAS**

Membres présents à la séance : Sébastien FRANÇOIS – Agnès BERAL – Marie-Thérèse MAUCOUR – Noëlle CROUZET – Jean-Louis CHAPON – Christiane CONSTANT – Jessica DIONISIO – Jean VIRET – Lionel BRUNEL – Xavier DÉMONET – Brigitte GAUTHIER-DUMORTIER – Michèle EYMARD

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Serge BÉRARD (à Sébastien FRANÇOIS) – Christian VIVENS (à Agnès BERAL) – Béatrice VERDIER (à Marie-Thérèse MAUCOUR) – Christelle RIVAT (à Michèle EYMARD) – Nathalie BEROCCHI (à Jessica DIONISIO)

Le CCAS de Brignais souhaite inscrire son établissement dans un réseau d'établissements médico-sociaux. Eu égard à la complexité croissante de la gestion, de l'administration et de la réglementation opposable à ces établissements, il est donc souhaité de développer un partenariat de prestation de service avec le réseau Habitat et Humanisme Soins.

Le CCAS de Brignais et Habitat et Humanisme collaborent déjà depuis de nombreuses années à travers une convention entre l'EHPAD Sainte-Anne et la résidence des Arcades qui permet notamment de réaliser des échanges réguliers, de faciliter le parcours de vie des résidents des Arcades vers l'EHPAD Sainte-Anne et de construire des animations communes.

Ce souhait de collaboration plus approfondie entre les parties se traduit par la volonté de mettre en place une convention de prestation de service permettant la mise à disposition d'un salarié d'Habitat et Humanisme afin d'assurer les fonctions de direction de la résidence autonomie « Les Arcades ».

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU MARDI 12 MARS 2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

L'exposé de Monsieur le vice-Président entendu,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- VALIDE le partenariat renforcé entre le CCAS et le réseau Habitat et Humanisme Soins.
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention présentée en annexe ainsi que tous documents s'y afférents.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Serge BÉRARD
Maire de Brignais
Président du CCAS

Sébastien FRANCOIS
Vice-Président du CCAS

Nicolas DÉCLAS
Secrétaire de séance

